

Compte rendu
Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales
Comité exécutif
Galway
27 juin 2006

1. Accueil

Le président du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales a accueilli les membres, les observateurs et la Commission UE. Il a informé la réunion que Hans Lassen du CIEM et Paul Degnbol de la Commission UE se joindraient à la réunion plus tard dans la journée.

- **Excuses**

Des excuses ont été présentées de la part de Kara Brydson, Jesus A. Lourido Garcia, John Coleman et Alan Mc Culla.

- **Adoption de l'ordre du jour**

Le président a demandé à Barrie Deas de présenter les résultats de la réunion du CSTEP à Ispra, en Italie à la fin du point 2 de l'ordre du jour. Il a également expliqué que Helen McLachlan souhaitait intervenir à la fin de la réunion. L'ordre du jour a été adopté avec ces modifications.

- **Adoption du procès verbal de la dernière réunion**

Le procès verbal de la dernière réunion a été adopté.

2. Rapports des réunions.

- **Réunion avec la Commission le 7 mars et le 7 avril.**

Le président a demandé à Barrie Deas d'informer la réunion des résultats de ces deux réunions. M. Deas a indiqué à la réunion que lors de ces deux réunions les discussions avaient porté sur les réglementations concernant la pêche au filet maillant en eau profonde, les 'dispositifs de dissuasion acoustiques', et les 'bouées de marquage'.

M. Deas a informé la réunion que en ce qui concerne les dispositifs de dissuasion acoustiques et les bouées de marquage, la Commission a reconnu les problèmes concernant les réglementations mais n'était pas disposée à rapporter les questions au Conseil des Ministres. M. Deas a précisé qu'une réunion d'experts a eu lieu à propos des dispositifs de dissuasion acoustiques mais pas en ce qui concerne la question des bouées de marquage. Le Secrétariat a informé la réunion qu'un courrier a été envoyé à la Commission demandant l'accès à ces réunions, mais il leur a été indiqué que comme il s'agit de questions horizontales, les CCR ne seraient pas invités, mais les membres devraient demander l'accès par le biais de leur représentation ACFA.

En ce qui concerne l'interdiction du filet maillant en eau profonde, M. Deas a informé les membres que la Commission a accueilli favorablement les propositions du CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales d'une approche de la levée de l'interdiction en deux étapes. La proposition du CCR pour les eaux occidentales septentrionales était de lever l'interdiction immédiatement pour les navires qui pêchent le merlu et de mettre en oeuvre un programme intensif et court d'observateurs afin de réunir des données concernant ces pêcheries. M. Deas a indiqué que l'interdiction de la pêche au filet maillant en eau profonde a été levée lors de la dernière réunion du Conseil et entrera en vigueur de façon imminente. Il a également informé la réunion que des scientifiques britanniques et français rassemblent actuellement des données concernant les activités de pêche à la lotte et au crabe rouge d'eau profonde. Ces données seront analysées lors de la prochaine réunion du CSTEP en juillet (11-14 juillet 2006) et il est proposé que ces données soient utilisées pour développer des mesures de gestion appropriées pour ces pêcheries en eau profonde à l'aide d'engins statiques.

Commentaire:

Re: Pêche au filet maillant en eau profonde

Victor Badiola a indiqué sa déception eu égard à la manière dont la réunion du 7 avril a été conduite et dont les observateurs présents n'ont pas soutenu les opinions du CCR pour les eaux occidentales septentrionales. Il a indiqué que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales doit s'assurer que cela ne se reproduise plus.

Le président a exprimé son accord avec M. Badiola et a informé la réunion que la question du protocole des réunions avec la Commission serait abordée au point 6 de l'ordre du jour.

Re: Réglementations concernant les dispositifs de dissuasion acoustique et les bouées de marquage

Hugo Crisanto a suggéré qu'un courrier soit envoyé à la Commission pour insister sur la révision de ces points. Il a informé la réunion du récent décès d'un jeune pêcheur à bord d'un bateau espagnol en raison des engins supplémentaires qui doivent être embarqués en vertu de la réglementation sur les bouées de marquage.

Dominic Rihan a informé les membres que le BIM a réalisé de nombreux essais sur le marquage des engins et a également étudié les divers dispositifs de dissuasion pour cétacés actuellement disponibles. Le CCR pour les eaux occidentales septentrionales rendra les résultats des essais sur le marquage des engins disponibles au cours des semaines prochaines.

Action

Il a été convenu que sur la base du rapport du BIM et de la tragédie en Espagne, un nouveau courrier serait envoyé à la Commission, encourageant qu'une action soit entreprise eu égard à ces réglementations.

- **Réunions de coordination du CCR les 22 mars et 24 mai.**

Le secrétariat a informé les membres des résultats de ces deux réunions auxquelles ont participé les administrateurs des CCR. Lors de la réunion du 22 mars, un certain nombre de points budgétaires ont été soulevés, en conséquence, la Commission a accepté de rencontrer les CCR, le groupe Budget et le groupe Poisson afin d'aplanir les difficultés. Lors de la réunion du 24 mai, un certain nombre d'options ont été examinées. La Commission a proposé que les CCR soient reconnus comme étant des 'organismes poursuivant un objectif d'intérêt général européen'. Ceci accorderait un budget constant aux CCR et signifierait une flexibilité accrue des budgets. Ceci signifierait également que tout excédent de budget à la fin de l'année ne pourrait pas être récupéré.

Commentaire:

Miriam Garcia Ferrer de la Commission UE a indiqué que la Commission accueillerait favorablement le soutien des comités exécutifs à ce sujet puisque la Commission souhaiterait que les CCR soient mis en place comme un de ces organismes avant la fin de l'année. Miriam a informé les membres que ceci signifierait une modification de la réglementation qui a mis en place les CCR mais que pour que cela se fasse rapidement la Commission aurait besoin du soutien des CCR et des états membres.

Sean O'Donoghue a recommandé que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales soutienne ce changement de réglementation.

Hugo Crisanto a demandé un complément d'information.

Action

Il a été convenu que le Secrétariat prépare un court rapport et demande les commentaires des membres dans un délai de deux semaines à compter de la diffusion. S'appuyant sur les commentaires, les CCR écriront aux états membres afin de demander leur soutien eu égard à cette modification.

- **Rapport du président sur la visite au Canada.**

Le président a déclaré que la visite au Canada s'est révélée à la fois utile et informative et que la Commission publiera un rapport en temps voulu qui pourra être consulté en détail. Selon lui, un des aspects les plus importants du voyage est que les présidents des CCR aient passé du temps avec les

hauts fonctionnaires de la Commission et il a recommandé que tous les ans, le directeur général et les hauts fonctionnaires passent une journée avec des membres désignés des CCR pour les eaux occidentales septentrionales pour passer en revue les progrès/les problèmes etc.

- **Rapport de la réunion du CSTEP**

Barrie Deas et Lorcan O’Cinnede ont présenté un rapport sur une réunion (5-9 juin 2006) à laquelle ils ont participé, sur les pêcheries mixtes et les régimes d'effort de pêche dans les plans de reconstitution et de gestion (précédemment reconstitution du cabillaud). Tous deux ont été déçu du manque de données disponibles pour les scientifiques en ce qui concerne certaines pêcheries, en particulier celles qui sont impliquées dans les programmes de reconstitution, mais ils estiment que cette réunion s'est révélé très intéressantes et ils ont encouragé les CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales à participer à des réunions de ce type à l'avenir.

La perspective pour les stocks de cabillaud en mer du Nord, à l'ouest de l'Écosse et en Mer d'Irlande est pessimiste et bien qu'il y ait eu une réduction importante de l'effort des bateaux qui pêchent le cabillaud, cette réduction n'est toujours pas considérée suffisante et il a été suggéré que des réductions supplémentaires de l'effort soient proposées lors du Conseil de décembre. Une réduction rapide de l'effort des navires qui pêchent la sole en VIIIe, (plus rapide que celle considérée par le groupe de travail 3 du CCR pour les eaux occidentales septentrionales) est également recommandée suite aux analyses réalisées lors de cette réunion.

- **Consultation sur les TAC pour les stocks de haute mer pour 2007 et 2008**

Le Secrétariat a informé la réunion que la Commission a invité 8 membres du CCR pour les eaux occidentales septentrionales à participer à une consultation sur le TAC et les quotas pour les stocks de haute mer pour 2007-2008 le 17 juillet 2006.

Action

Il a été convenu qu'un maximum de 2 représentants par état membre serait autorisé à participer à la réunion et que le Secrétariat travaillerait avec le CCR pour la Mer du Nord afin de garantir que les autres groupes d'intérêt soient également représentés.

3. Rapports des groupes de travail

Groupe de travail 1

Bertie Armstrong, président du Groupe de travail 1 a résumé la réunion du 15 mai. Des points d'action ont été convenu pour les deux questions suivantes:

- **La présentation de l'Université de Plymouth sur l'activité à Rockall.**

Action

Il a été convenu que le président du Groupe de travail et le secrétariat enverraient un courrier à l'Université de Plymouth leur demandant des renseignements sur l'obtention des données qu'ils ont présentées.

- **Programme de reconstitution du cabillaud.**

Il a été convenu que compte tenu de la réunion du CSTEP, le programme de reconstitution du cabillaud doit être débattu de manière plus approfondie lors de cette réunion.

Commentaire:

Barrie Deas a présenté la proposition suivante au nom du CCR pour la Mer du Nord: il est proposé qu'au printemps 2007, le CCR pour la mer du Nord, le CCR pour les eaux occidentales septentrionales et la Commission accueillent ensemble un symposium visant à réunir des experts de renommée mondiale et toutes les parties prenantes concernées afin de trouver une solution à cette question.

Sean O’Donoghue a indiqué qu'il voit l'intérêt d'organiser un symposium mais qu'au printemps prochain c'est trop tard et qu'il ne peut apporter son soutien à un tel événement que s'il ne retarde pas d'autres initiatives qui sont déjà organisées à une échelle plus régionale.

Lorcan O’Cinnede a déclaré que la retard continuel de la révision de ce programme de reconstitution est la cause d’une grande frustration sur le terrain. Il a informé la réunion que l’initiative proposée par le groupe de travail Mer d’Irlande fait toujours l’objet d’une discussion considérable entre les scientifiques, les administrations et l’industrie des états membres concernés, mais qu’il s’agit d’un travail en cours doté d’un bon élan et qu’il ne doit pas être différé en raison de la proposition d’un symposium.

Le président a indiqué que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales soutient fermement le travail en cours sur le programme de reconstitution du cabillaud des groupes de travail 1 et 4 et a félicité les personnes concernées des progrès accomplis.

Barrie Deas a assuré aux membres que le CCR pour la mer du nord ne souhaite pas éclipser le travail accompli au niveau régional et que celui-ci ne doit pas s’arrêter, bien au contraire, parce qu’il démontre à la Commission que les CCR et l’industrie sont tout à fait sérieux en ce qui concerne la reconstitution du cabillaud; cependant, ces initiatives d’origine régionale doivent se situer au sein d’une stratégie globale qui pourrait être développée lors du symposium proposé. Pour encourager ces deux approches, il serait également très utile que la Commission propose une ‘prolongation’ des mesures actuelles de reconstitution du cabillaud pour 2007 lors du conseil de décembre, plutôt que de supporter les distractions et conséquences économiques ‘bien trop familières’ d’une autre série de réductions et de restrictions.

Jacques Bigot a soutenu Barrie Deas dans son approche sur deux fronts et a convenu qu’il est important que toutes les parties prenantes concernées se réunissent pour étudier le programme de reconstitution .

Helen McLachlan a indiqué que bien que le WWF soit également irrité par le retard de la procédure de révision , le CCR pour les eaux occidentales septentrionales ne doit pas chercher à ne rien faire, que si la demande d’une approche "en avant toute" est faite pour un an, alors il faut accepter que certaines mesures à court terme soient toujours nécessaires .

Lorcan O’Cinnede a indiqué que bien qu’il comprenne la position du WWF, la difficulté de cette procédure est due au fait que nous sommes sur cette voie de réductions constantes depuis 5 ans et que toujours rien n’a été obtenu. Il est temps de s’arrêter, de faire le point de la situation et de se demander si une approche de gestion annuelle, pluriannuelle ou autre est la bonne approche à adopter.

Le président a convenu qu’il est important d’insister sur le fait que par sa proposition, le CCR pour les eaux occidentales septentrionales ne tente pas d’échapper aux problèmes, bien au contraire. L’idée d’un symposium a pour but de tenter de produire un plan de gestion à long terme de reconstitution du cabillaud qui soit réalisable et qui ait bon espoir de s’éloigner du cycle de réduction de l’effort et des autres restrictions année après année qui jusqu’à présent ont si peu fait pour la reconstitution du cabillaud.

Action

Il a été convenu que Barrie Deas, Lorcan O’Cinnede et Bertie Armstrong rédigent un courrier provisoire à l’intention de la Commission UE avec le personnel concerné du CCR pour la mer du Nord, afin de proposer le Symposium. Il a également été convenu que ce symposium n’affectera pas le progrès des programmes d’origine régionale développés par les groupes de travail 1 et 4 du CCR Pour Les Eaux Occidentales Septentrionales. Ces derniers seront développés en tandem avec les préparations du symposium.

Groupe de travail 2

Hugo Crisanto Gonzalez Garcia a présenté le résumé des conclusions de la réunion du Groupe de travail 2. Des points d’action ont été convenus pour les questions suivantes:

- **Registres électroniques**

Action

Il a été convenu que le Secrétariat écrive à la Commission pour demander des clarifications concernant le progrès de ces réglementations, incluant les implications pour les ventes de première main.

- **Épaisseur du fil**

Action

Il a été convenu que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales écrive à la Commission pour suggérer qu'une approche plus pratique soit adoptée pour contrôler l'épaisseur du fil sous forme de garanties de la part des fabricants.

- **Pêche au thon au filet dérivant**

Il a été convenu que, puisque ce point n'a pas été résolu dans le groupe de travail, il devrait être présenté lors de la réunion du comité exécutif à Galway.

Michael Fitzpatrick a représenté la proposition de réaliser des essais sur les pêcheries au thon au filet dérivant de la part de l'ISWFO (Irish South and West Fishermens Producer Organisation). Il a indiqué l'existence d'une importante anomalie dans les réglemets UE: d'une part ils imposent des dispositifs dissuasifs pour les cétaqués pour tous les engins statiques afin d'éviter les prises accessoires de cétaqués tandis que d'autre part ils ont interdit un engin de pêche en raison des prises accessoires de cétaqués. En conséquence, l'ISWFO propose que des essais soient réalisés afin d'évaluer les prises accessoires de cétaqués dans les filets dérivants équipés de dispositifs acoustiques de dissuasion.

Victor Badiola a indiqué qu'il est totalement opposé à cette proposition et que la crédibilité du CCR pour les eaux occidentales septentrionales serait remise en question si une réouverture ou même un essai de cette pêche était recommandé.

Barrie Deas a indiqué que bien que son organisation soutiendrait la réouverture de cette pêche, la crédibilité du CCR pour les eaux occidentales septentrionales sera remise en question si cette approche est adoptée maintenant parce que d'une part le CCR a convenu que les dispositifs acoustiques de dissuasion développés à ce jour ne sont pas pratiques, tandis que d'autre part il est suggéré que cette pêche soit rouverte avec l'utilisation de ces dispositifs acoustiques de dissuasion. Il a suggéré que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales diffère ce point jusqu'à ce que les problèmes techniques associés aux dispositifs acoustiques de dissuasion soient résolus.

Jacques Pichon a exprimé son accord avec Barrie Deas et a indiqué que l'interdiction de certains types d'engins n'est pas la meilleure façon de gérer les stocks, que la recherche est nécessaire. La Commission doit vraiment travailler avec l'industrie pour garantir que les règlements qui régissent l'utilisation d'engins statiques soient efficaces et pratiques car en raison de l'augmentation du carburant c'est ce type d'engins que de nombreux pêcheurs vont choisir d'utiliser.

Helen McLachlan a indiqué que le problème dont il est question n'est pas uniquement l'utilisation des dispositifs acoustiques de dissuasion; le rapport du CSTEP qui a fermé la pêche citait également des oiseaux, des tortues et des requins parmi les prises accessoires de ces filets. Ces animaux ne seraient pas dissuadés par des dispositifs acoustiques de dissuasion. En outre, l'interdiction ONU interdit l'utilisation de filets dépassant 2,5Km, et une étude économique a démontré qu'un filet d'un kilomètre est nécessaire pour soutenir un membre d'équipage. La réintroduction de cette pêcherie n'est pas viable économiquement.

Sean O'Donoghue a indiqué que la proposition ne comporte aucune mention de la réouverture de la pêche mais qu'étant donné les nouvelles technologies développées depuis l'introduction de l'interdiction, un essai devrait être réalisé. Cependant, si le CCR pour les eaux occidentales septentrionales estime qu'il y a un problème de crédibilité, alors les essais devraient être différés jusqu'à ce qu'un dispositif acoustique de dissuasion plus fiable ait été mis au point.

Action

Il a été convenu que la question soit mise de côté jusqu'à ce qu'un dispositif acoustique de dissuasion efficace soit mis au point; entre-temps, le président a demandé à toutes les parties de réfléchir à la question. La proposition présentée est parfaitement légitime et sera à nouveau étudiée lorsque les technologies auront été convenablement développées.

Il a été également convenu que Helen McLachlan transmettra le rapport du CSTEP au secrétariat afin qu'il soit distribué.

Groupe de travail 3

Daniel LeFèvre et Jim Portus ont présenté le résumé des conclusions du Groupe de travail 3. Des points d'action ont été convenus pour la question suivante:

- **Gestion de la coquille Saint-Jacques**

Action

Il a été convenu qu'une réunion sur la Coquille Saint-Jacques aura lieu en septembre. Le secrétariat travaillera avec le groupe de travail 3 pour l'organiser et demandera aux états membres de fournir des données pour cette réunion.

- **Reconstitution de la sole**

Compte tenu de la dernière réunion du CSTEP, il a été convenu que le programme de reconstitution de la sole doit être débattu plus en détail ici.

Jim Portus a présenté la proposition du groupe de travail 3 et a demandé au comité exécutif d'appuyer ce document et de l'envoyer à la Commission dès que possible. En résumé, le document propose un plan pluriannuel de gestion de la sole avec une réduction de l'effort en étapes pour atteindre une mortalité du poisson égale à 0,31. Compte tenu des dernières restrictions de l'effort, les prochaines réductions de l'effort ne devraient pas avoir lieu avant 2009.

Barrie Deas a reconnu qu'une importante quantité de travail a été réalisée par ce groupe pour développer ces propositions, mais a déclaré que lorsque la Commission examinera les recommandations du CSTEP, elle ignorera tout simplement les recommandations proposées par le CCR pour les eaux occidentales septentrionales et que ceci risque d'affecter la crédibilité du CCR pour les eaux occidentales septentrionales. Barrie a suggéré que plutôt de soumettre une proposition, le CCR pour les eaux occidentales septentrionales devrait encourager la Commission à développer ce point avec lui.

Jim Portus a reconnu qu'il s'agit d'une proposition provisoire mais il a indiqué qu'elle a été obtenue suite à une consultation importante avec le DEFRA et CEFAS. En outre, le CSTEP a déjà accepté qu'un objectif de 0,31 est justifiable. Il a encore indiqué qu'il serait ravi de travailler à ce point avec la Commission mais que cela pourrait entraîner un certain retard de progression, il a suggéré que le document soit transmis à la Commission et que cette dernière soit invitée à suggérer certaines modifications le cas échéant.

Action

Il a été convenu que le document soit soumis et que la Commission soit invitée à travailler avec le CCR pour les eaux occidentales septentrionales afin de faire progresser ce point au cours des prochains mois, le cas échéant.

Groupe de travail 4

Lorcan O'Cinnedeil a informé la réunion des progrès du Groupe de travail 4. Étant donné que le programme de reconstitution du cabillaud avait déjà été abordé en détail plus tôt lors de la réunion, il ne s'est pas attardé sur la question mais il a simplement indiqué que le travail progresse. Il a également informé le comité exécutif que les discussions initiales avaient démarré à propos de la mise en oeuvre des ZSC dans les eaux du CCR pour les eaux occidentales septentrionales. Il a été convenu que, bien qu'il s'agisse d'une question horizontale, les discussions continueront dans ce groupe de travail.

4. Rapports des groupes de discussion

Le président a informé la réunion que le seul groupe de discussion qui se soit réuni à ce jour est le groupe de discussion Simplification. Le groupe de discussion TMC ne s'est pas réuni car il attend la publication d'un second document de la Commission à ce sujet. Alan Mc Culla du groupe de discussion Production Durable Maximum a rencontré un groupe du CCR pour la Mer du Nord à ce sujet et un rapport a été distribué (débattu au point 5 de l'ordre du jour).

Barrie Deas a informé les membres qu'une réunion au sujet de la simplification a eut lieu le 17 mars 2006. La réunion a été très réussie et le document produit a été bien reçu par la Commission UE. M. Deas a indiqué que le CCR pour la mer du Nord a accepté de soutenir la position du CCR pour les eaux occidentales septentrionales.

5. Points de discussion

- **Contribution scientifique**

Hans Lassen du CIEM et Poul Degnbol de la Commission UE sont arrivés à la réunion à ce moment.

Le secrétariat a informé les membres présents de la réunion avec le CIEM en février et des progrès accomplis sur la contribution du CCR pour les eaux occidentales septentrionales au MoU du CIEM avec la Commission. Le CCR pour les eaux occidentales septentrionales a soumis un bref commentaire à la Commission sur le premier MoU. Le second contrat provisoire peut être consulté à des fins de commentaires. Le secrétariat a également informé la réunion que les présidents de tous les CCR ont écrit aux directeurs des instituts nationaux (EFARO) (*courrier joint*) et que bien que les CCR attendent toujours une réponse officielle, les premières remarques provenant de la réunion à laquelle le courrier a été discuté sont positives. Les instituts ont accepté d'apporter une certaine contribution scientifique aux réunions du CCR .

Hans Lassen du CIEM a informé la réunion que les CCR ont reçu une position prééminente dans le nouveau MoU du CIEM et que la Commission sera le point et le conduit central du CCR pour obtenir des conseils auprès du CIEM. Le nouveau MoU encourage également la participation des parties prenantes à la procédure d'évaluation à compter de janvier 2007. Les discussions continuent également entre le CIEM et la Commission afin d'encourager d'autres mesures qui augmenteront la transparence des procédures et des réunions de CIEM.

Poul Degnbol de la Commission UE a ajouté que le MoU offre également au CCR le financement de la participation du CIEM aux réunions du CCR. La logistique de ce point sera discutée avec les CCR début 2007.

Le président a remercié Hans Lassen, Poul Degnbol et le Secrétariat et a indiqué que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales accueille favorablement ces développements attendu que la participation scientifique est un des aspects les plus vitaux de la procédure.

Commentaire:

Sean O'Donoghue a demandé à Hans Lassen s'il était possible pour les CCR de demander directement l'avis du CIEM sans avoir à passer par la Commission. Tout en reconnaissant que cette pratique n'est pas encouragée, il a indiqué qu'il pourrait arriver que les CCR souhaitent poser des questions qui déplaisent à la Commission.

Hans Lassen a répondu que la Commission et le CIEM ont décidé que l'accès des CCR au CIEM doit se faire par l'intermédiaire de la Commission, parce que les CCR et le CIEM ont besoin d'un point central par le biais duquel communiquer. Il a rappelé à la réunion que le secrétariat du CIEM est un petit organisme et que les scientifiques impliqués au CIEM proviennent d'un nombre important d'instituts. Si les CCR choisissent de ne pas passer par la Commission pour présenter ses requêtes au CIEM, ils (les CCR) peuvent tout à fait présenter des requêtes individuelles spécifiques mais que ces dernières auront des ramifications financières pour le CCR.

Poul Degnbol de la Commission UE a indiqué que le contenu du MoU actuel n'est pas prévu pour réduire cette procédure, l'offre existe du côté de la Commission de tenir compte des requêtes que les CCR pourraient avoir– ceci ne contrecarre pas le fait que les CCR puissent avoir une connexion indépendante avec le CIEM.

Le président a reconnu les efforts de la Commission pour satisfaire les souhaits des CCR mais a estimé qu'étant donné que les CCR sont des entités indépendantes, une clause devrait être ajoutée au MoU qui permettrait l'accès direct des CCR au CIEM dans certaines situations bien définies.

Poul Degnbol a indiqué que si le CCR pour les eaux occidentales septentrionales souhaite soumettre à l'étude de la Commission une proposition de clause qui couvrirait ce type de situation, il peut le faire avant le 15 août.

Action

Il a été convenu que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales travaillera en collaboration avec les autres CCR en place pour soumettre une proposition de clause.

- **Production durable maximum**

Barrie Deas a mis la réunion au courant du travail du CCR pour la mer du Nord sur la question de production durable maximum (PDM). Les membres du CCR pour la mer du Nord ont invité des experts à une réunion à Edinbourg.(2-3 mars 2006) Le rapport de la réunion a été distribué mais un des résultats les plus importants était une liste de contrôle de ce qui doit être fait pour atteindre une production durable maximum pour les pêcheries avant 2015. Le CCR pour la Mer du Nord a désormais identifié certaines pêcheries qui vont appliquer cette liste de contrôle .

Il a indiqué qu'en adoptant cette procédure, les CCR peuvent définir les objectifs d'une pêche; les performances économiques de la flotte; opter pour un système de TAC et de quota ou quelque chose d'autre comme des mesures techniques. L'idée est la suivante: étudier une pêche sous les diverses rubriques et examiner les options et les délais permettant d'atteindre les objectifs. Le CCR pour la mer du Nord a désigné des coordinateurs pour réaliser le travail sur les diverses pêcheries et accueillerait favorablement la participation de membres du CCR pour les eaux occidentales septentrionales à cette démarche. Pour l'instant, Jacques Pichon a accepté d'être coordinateur pour la pêche au lieu noir. Les coordinateurs se réuniront pour discuter des progrès fin juillet ou début septembre.

Commentaire:

Sean O'Donoghue a convenu qu'il s'agit d'un modèle très utile, mais que la Commission doit participer à cette démarche.

Bertie Armstrong a indiqué que lui aussi soutient cette approche. A ce jour, la production durable signifiait de nombreuses choses pour de nombreuses personnes, mais il s'agit ici d'une approche très pratique pour l'atteindre.

Barrie Deas a affirmé à la réunion que la Commission est au courant de cette suggestion d'approche mais a souligné la complexité de la tâche de définir les pêches, de désigner des coordinateurs et de réaliser le travail.

Action

Il a été convenu que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales continuera de travailler avec le CCR pour la mer du Nord et les membres ont été encouragés à participer à la prochaine réunion de coordinateurs.

- **Statut des mesures techniques de conservation**

François Therat de la Commission UE a présenté aux membres le prochain document sur les mesures techniques de conservation qui doit être produit par la Commission vers la fin de juillet 2006.

Voici quelques unes des propositions pour le nouveau règlement:

- Regrouper toutes les mesures techniques de conservation et les amendements de 850/98 en un seul règlement
- Tenir compte de l'existence des CCR et des régions qu'ils représentent
- Des changements individuels à la taille du maillage ou à l'épaisseur du fil seront faits graduellement et en consultation avec les parties prenantes
- Le cul sera défini comme les derniers 8 mètres du chalut.
- Il y aura deux préoccupations principales pour la protection des espèces: l'environnement marin et la réduction des rejets .

Le président a remercié François Theret de ces renseignements et a suggéré qu'en raison de la quantité d'informations proposées, le CCR pour les eaux occidentales septentrionales attende que le document soit publié par la Commission avant de faire des commentaires.

- **Candidat proposé au CCR pour les eaux occidentales septentrionales**

Le Secrétariat a informé la réunion que depuis la réunion du comité exécutif en janvier, une réunion a été convoquée par la Commission pour le Secrétariat et les états membres du CCR pour les eaux occidentales septentrionales afin de discuter de la proposition du Royaume-Uni. Lors de cette réunion, seule l'Espagne a eu un problème avec la proposition de délégué du Royaume-Uni. Lors de cette réunion, il a été convenu que les administrateurs britanniques et espagnols devraient trouver une solution à ce problème et la présenter au comité exécutif.

Ben Cattermole de DEFRA a informé la réunion que le Royaume-Uni a contacté l'Espagne avec une solution possible visant à organiser avec l'Espagne un cofinancement sur une base égale afin que quelqu'un travaille avec le CCR plutôt que de désigner quelqu'un de DEFRA. Le cofinancement signifierait que le CCR pourrait ouvertement sélectionner un employé compétent et ne serait pas limité à un fonctionnaire d'un état membre.

Hugo Crisanto Gonzalez Garcia a répondu au nom de l'Espagne et il a informé la réunion que l'Espagne n'acceptera pas la proposition du Royaume-Uni, mais serait prête à financer le placement de 2 ans d'un délégué de MAPA au CCR pour les eaux occidentales septentrionales après quoi le Royaume-Uni ou tout autre état membre pourrait financer le poste. Le président a remercié MAPA de leur offre généreuse.

Action

Il a été convenu qu'étant donné que DEFRA ne peut fournir qu'une partie du financement et qu'aucun autre état membre n'est en faveur du cofinancement, l'offre de l'Espagne serait acceptée aux conditions suivantes:

- Les candidates ne répondront qu'au CCR pour les eaux occidentales septentrionales ou à toute autre personne désignée par le CCR pour les eaux occidentales septentrionales
- Les fonctionnaires de MAPA sélectionneront une liste d'au moins trois candidats parmi lesquels le CCR choisira le candidat final.
- Les vice présidents et le Secrétariat du CCR formeront le comité de sélection.
- Les candidats parleront couramment l'anglais, le français et l'espagnol et ils auront une bonne connaissance des questions de pêche européennes
- Les candidats seront basés à Dublin.

- **Carburant/pétrole**

Le président a suggéré qu'en raison des contraintes horaires ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité exécutif pour être discuté.

- **Gestion du saumon**

Le président a suggéré qu'en raison des contraintes horaires cet article soit distribué par le Secrétariat avec une demande de commentaires de la part des membres du CCR pour les eaux occidentales septentrionales. Ce point est également mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité exécutif pour être discuté.

6. Questions de protocole

Encore une fois, en raison des contraintes horaires, il a été convenu que seul le protocole sur le 'chevauchement des thèmes dans les groupes de travail' serait discuté. Les autres protocoles seront distribués aux membres pour obtenir leurs commentaires.

- **Chevauchement des thèmes dans les groupes de travail**

Le Secrétariat a présenté un court article à ce sujet et a suggéré qu'une des trois options suivantes soit adoptée pour éviter les répétitions des thèmes dans les groupes de travail.

- Les groupes de travail attribuent un temps pendant lequel discuter des thèmes communs
- Des groupes de discussion sont mis en place sur les thèmes communs
- Les groupes de travail proposent d'adopter des thèmes différents.

Action

Il a été convenu que la troisième option serait la mieux adaptée et serait mise en pratique lors de la prochaine série de groupes de travail.

7. Révision du budget

En raison des contraintes horaires, le budget n'a pas été revu en détail, mais le Secrétariat a informé la réunion que la révision de milieu de mandat du CCR pour les eaux occidentales septentrionales a été soumise à la Commission et que la demande pour la seconde partie des subventions a été déposée. Dans l'ensemble, la commission est satisfaite de l'évolution du budget du CCR pour les eaux occidentales septentrionales. Cependant, il y a un manque dans le nombre de demandes de remboursement des membres participant aux réunions et le Secrétariat a demandé qu'une date limite soit autorisée pour la réception des demandes

Action

Il a été convenu qu'une limite de 1 an sera mise en place fin août pour toutes les demandes de remboursements. Les demandes envoyées après cette date ne seront pas honorées. Le Secrétariat informera les membres de cette action dès que possible.

8. Calendrier de travail

Le président a suggéré que les membres soient informés de ce point par email. Avant de compléter ce point de l'ordre du jour, Victor Badiola a offert de la part des membres espagnols d'accueillir les réunions des groupes de travail du CCR pour les eaux occidentales septentrionales à Bilbao, en Espagne, en janvier 2007. Cette offre a été acceptée avec plaisir.

9. Tour de table

Helen McLachlan de WWF a présenté un article sur la certification des pêcheries du MSC (Marine Stewardship Council), elle a estimé qu'il s'agit d'une approche très positive et que ce serait un point très utile à confier à un groupe de discussion .

Barrie Deas a convenu que la traçabilité devient de plus en plus importante, cependant, se concentrer sur un seul modèle tel que l'approche du MSC serait peu raisonnable puisque le MSC doit encore aborder la question des pêcheries mixtes et il recommande donc au CCR d'étudier un certain nombre de modèles différents.

Lorcan O'Ceinède a convenu que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales ne devrait pas se limiter à un seul modèle.

Le président a conclu que le CCR pour les eaux occidentales septentrionales a besoin de davantage de temps pour discuter de ce point et qu'il accordera un créneau au prochain ordre du jour.

Le président a mis fin à la réunion à 17h30.

List of participants of the NWWRAC Executive Committee Meeting, 27th June, 2006, Galway, Ireland
 La Liste des Participants
 La Relación des Asistentes

Sam Lambourn	Chairman NWWRAC
Miriam Ferrer Garcia	EU Commission
Francois Theret	EU Commission
Poul Degnbol	ICES
Hans Lassen	ICES
Francis Foulon	French Government – Dept. of Agriculture
Isabel Parra	Spanish Government – MAYA
Daniel Le Fevre	CRPMEM
Beatrice Harmel	CRPMEM
Claire Eno	Countryside Council for Wales
Sean O’Donoghue	Killybegs Fishermen’s Organisation
André Gueguen	OPOB
Jacques Pichon	ANOP
Mike Fitzpatrick	ISWFPO
Hugo Crisanto Gonzalez Garcia	ANASOL, Vice Pres. NWWRAC
Victor Badiola	OPPAO
Barrie Deas	NFFO
Bertie Armstrong	SFFO
Anton Dekker	Nederlanse Visserbond
Pim Visser	representing EAFPA
Nathalie Steins	Dutch Fisheries Organisation
Peigi Rhyder	Mna na Mara
Jacques Bigot	Marins Pecheurs
Konstantinos Kalamantis	EBCD
John Crudden	European Anglers Alliance
Helen McLachlan	WWF
Brendan Price	Irish Seal Sanctuary
David Wall	Irish Whale & Dolphin
Xavier Harlay	CME OP
Patsy Peril	Irish Seal Sanctuary
Jim Portus	South West Fish Producers Organisation
Lorcan O’Cinneide	IFPO
Cathal Boyle	Killybegs Fishermens Organisation
Pat Fitzpatrick	ISWFPO
Paul Trebilcock	Cornish Fish Producers
Ben Cattermole	DEFRA
Alan Coghill	Orkney Fisheries Association & Orkney Fish Producers Organisation Ltd
Eileen Sung	DARD Northern Ireland
Joseph Maddock	IFO
Eamonn Kelly	National Parks & Wildlife
John Ward	IFPO
Dominic Rihan	BIM
Patricia Comiskey	NWWRAC Secretariat
Dolores Hanratty	NWWRAC Secretariat
Matthew Farrell	NWWRAC Secretariat